Commune de TOUSSIEUX (01)

TOUSSIEUX
DOMBES SAÔNE VALLÉE

# PLAN LOCAL D'URBANISME

7a

## PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Planche Globale - Echelle : 1/5000

Plan local d'urbanisme
- Arrêt du PLU en Conseil municipal en date du
- Approbation du PLU en Conseil municipal en date du 18 décembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 18 décembre 2023

Révisions et modifications :

- ...

Référence : 47010
Fichier :

Réalités
Bureau d'études
Bureau d'études REALITES
34, Rue Georges Plasse
42300 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 -
E-mail : urbanisme@realites-be.fr www.realites-be.fr

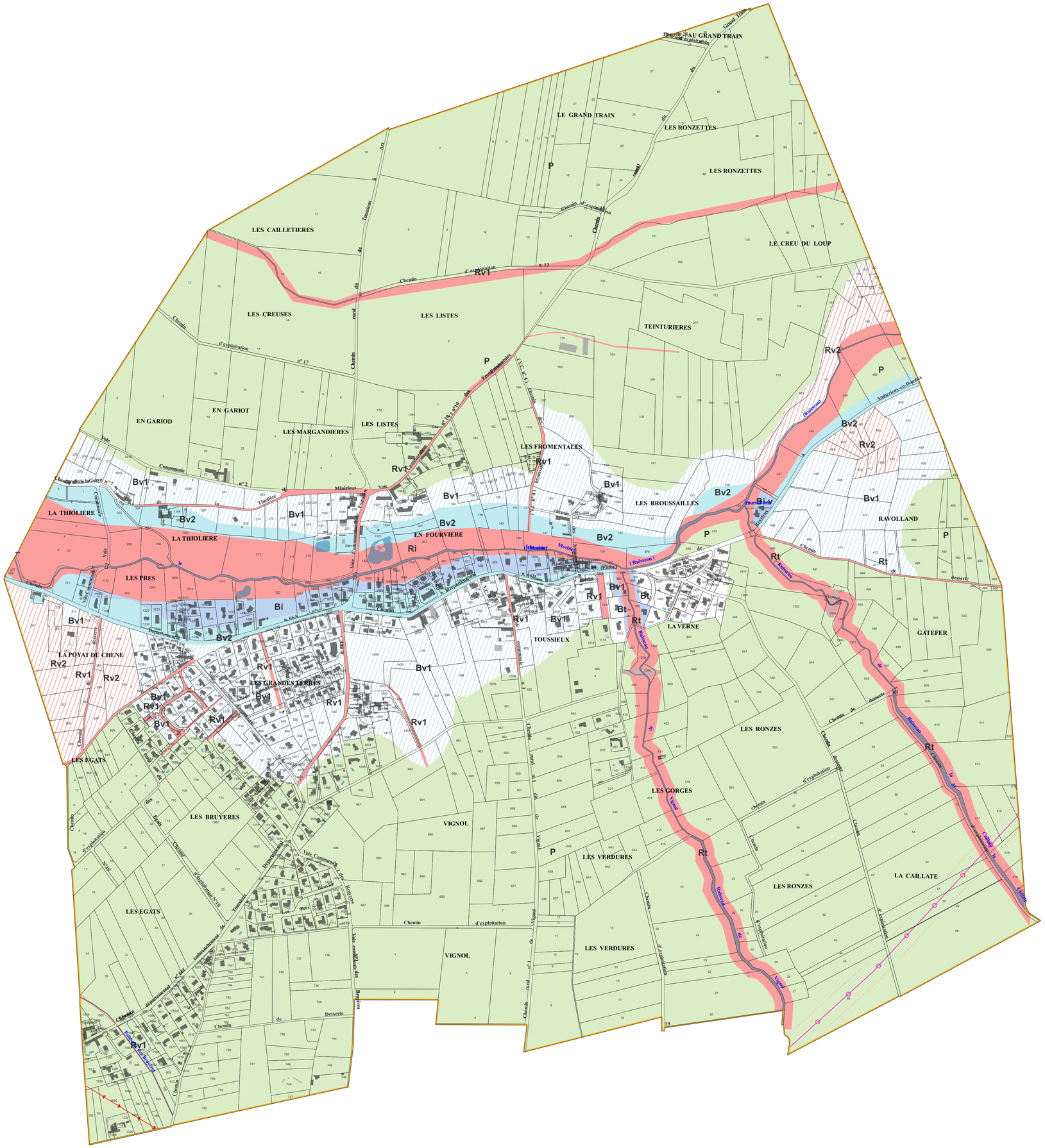


## Légende

- I1 - Servitude relative à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de distribution ou de transport de gaz (zone d'effets létaux (PEL) de 25 m de part et d'autre de la canalisation)
- I3 - Servitude relative à l'établissement de canalisations de dsitribution ou de transport de gaz (2 mètres de part et d'autre de la canalisation)
- I4 - Servitude relative à l'établissement de lignes électriques aériennes

**Plan de Prévention des Risques Inondation : Crue du Morbier et de ses affluents et Ruissellement pluvial**

- Rt : Zone non constructible : zone inondable par crue torrentielle des ruisseaux de la Caillate et du Vignol
- Ri : Zone non constructible : zone inondable par crue du Morbier
- Rv1 : Zone non constructible : zone inondable par ruissellement pluvial
- Rv2 : Zone non constructible : zone par accumulation en pied de versant
- P : Zone dite de précaution avec recommandations
- Bi : Zone constructible avec prescriptions : zone motennement ou faiblement inondable par crue du Morbier
- Bt : Zone constructible avec prescriptions : zone moyennement ou faiblement inondable par crue torentielle du Vignol et de la Caillate
- Bv1 : Zone constructible avec prescriptions : zone exposée à des ruissellements diffus sur les pentes ou au pied des versants
- Bv2 : Zone constructible avec prescriptions : zone inondable par l'accumulation des eaux de ruissellement pluvial en pied de versant
- Bi-v : Zone constructible avec prescriptions : zone inondable par crue du Morbier et par ruissellement
- Zone sans prescription
- Br : Bassin de rétention